

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement Occitanie (Est) et PACA - Certificat de capacité d'Orthophoniste

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Unité de formation et de recherche de médecine Université de Montpellier - Certificat de capacité d'Orthophoniste	Jury par défaut	Tous les candidats	38	1876	81	117	12
Aix-Marseille Université - Site de Marseille Timone - Certificat de capacité d'Orthophoniste	Jury par défaut	Tous les candidats	40	1876	130	184	12
Université Côte d'Azur - UFR de Médecine - Certificat de capacité d'Orthophoniste	Jury par défaut	Tous les candidats	40	1876	149	203	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer d'une solide maîtrise de la langue écrite et orale

- L'étudiant en orthophonie devra développer une excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée.

- Il devra, à terme, comprendre et intégrer des informations issues de textes de différentes natures (sciences biomédicales et sciences humaines).

Disposer de bonnes capacités de raisonnement logique, d'analyse et de compréhension de concepts issus de différentes disciplines, savoir les modéliser et être intéressé(e) par la démarche scientifique

L'étudiant devra notamment développer son intérêt pour les avancées des sciences (humaines et sociales, du langage, biomédicales et physiques...) et développer une rigueur d'analyse telle que celle sollicitée par la démarche scientifique. Cette compétence nécessitera une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère.

Faire preuve de bonnes capacités de communication et disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- L'étudiant devra développer des qualités humaines afin de comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans les futures pratiques cliniques.

- Il s'agira de savoir s'adapter aux différents interlocuteurs d'un professionnel de santé : patients, entourage, autres professionnels...

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler de manière responsable, à la fois en autonomie et en groupe

- L'étudiant devra développer ses compétences pour travailler en autonomie, mais également en groupe et faire preuve à la fois de capacités d'organisation et de qualités relationnelles.

- Il devra apprendre à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel dans un échange.

- Il devra affiner ses capacités réflexives qui lui permettront de s'autoévaluer et de se réajuster.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Unité de formation et de recherche de médecine Université de Montpellier - Certificat de capacité d'Orthophoniste :

La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master. Elle est organisée en cinq années et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master). L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle. La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles). La formation a pour objectifs de permettre :- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ; - L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ; - L'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

--

+ d'info sur l'offre de formation : <https://formations.umontpellier.fr/fr/index.html>

Aix-Marseille Université - Site de Marseille Timone - Certificat de capacité d'Orthophoniste :

La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master. Elle est organisée en cinq années et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master).L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle. La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles).La formation a pour objectifs de permettre :- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ;- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;- L'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie.L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

+ d'info sur l'offre de formation : <https://formations.umontpellier.fr/fr/index.html>

Université Côte d'Azur - UFR de Médecine - Certificat de capacité d'Orthophoniste :

La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master. Elle est organisée en cinq années et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master).L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle. La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles).La formation a pour objectifs de permettre :- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ;- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;- L'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie.L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux est réalisé sur la base d'une analyse qualitative et d'une analyse quantitative. L'analyse quantitative, est basée sur un paramétrage des différents éléments constitutifs du dossier lorsque la candidature est assortie de notes dans parcousup. Dans la mesure où une candidature reçoit une note quantitative jugée comme insuffisante, celle-ci n'est pas analysé de manière qualitative. L'évaluation qualitative est une évaluation formalisée réalisée par une série d'examineurs formés. Plusieurs réunions de concertation et d'homogénéisation des notations sont réalisés chaque année. Lorsqu'il n'y a pas de note dans parcousup, la candidature est analysée exclusivement de manière qualitative. La note globale est calculée à partir de la note quantitative et de la note qualitative. Cette analyse permet de réaliser le classement des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Lors de l'évaluation, les points positifs particulièrement relevés sont :

l'évaluation continue en classe de Première et en début de classe de Terminale

les notes en langues vivantes

la pertinence de la fiche avenir

la connaissance des études d'orthophonie et des différents champs d'application de la profession orthophoniste.

la qualité de la syntaxe et de l'orthographe

la qualité du contact, de l'expression et la spontanéité lors de l'oral

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en français et philosophie	Notes de première en français et notes obtenues à l'épreuve anticipée de français (si disponibles pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études, sinon notes obtenues le cas échéant dans les formations universitaires suivies)	Notes de première en français et notes obtenues à l'épreuve anticipée de français (si disponibles pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études, sinon notes obtenues le cas échéant dans les formations universitaires suivies)	Très important
	Notes en français et philosophie	otes de terminale en philosophie (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Notes de terminale en philosophie (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Complémentaire
	Notes dans au moins une des matières scientifiques	Notes de première et terminale en mathématiques (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Notes de première et terminale en mathématiques (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Notes dans au moins une des matières scientifiques	Notes de première et terminale en sciences, suivant la série du baccalauréat (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Notes de première et terminale en sciences, suivant la série du baccalauréat (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Important
	Notes en histoire-géographie	Notes de première et terminale en histoire-géographie (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies) Complémentaire	Notes de première et terminale en histoire-géographie (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Complémentaire
	Notes en langue étrangère	Notes de première et terminale et notes obtenues au baccalauréat en langue vivante 1 et 2 (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Notes de première et terminale et notes obtenues au baccalauréat en langue vivante 1 et 2 (si disponibles, sinon notes obtenues dans les formations universitaires suivies)	Complémentaire
	Travaux Personnels Encadrés	Note obtenue aux épreuves anticipées (TPE)	Note obtenue aux épreuves anticipées (TPE)	Complémentaire
	Notes de première et terminale	Moyenne générale au baccalauréat (si disponible, sinon moyennes dans les formations universitaires)	Moyenne générale au baccalauréat (si disponible, sinon moyennes dans les formations universitaires)	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise de la langue écrite et orale	Projet de formation motivé, description des activités et centres d'intérêt, description du parcours scolaire (et universitaire ou professionnel le cas échéant)	Projet de formation motivé, description des activités et centres d'intérêt, description du parcours scolaire (et universitaire ou professionnel le cas échéant)	Essentiel
	Compétences méthodologiques	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, projet de formation motivé, fiche avenir (et fiche de suivi le cas échéant)	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, projet de formation motivé, fiche avenir (et fiche de suivi le cas échéant)	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir, qualités relationnelles	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, projet de formation motivé, activités et centres d'intérêt, fiche avenir (et fiche de suivi le cas échéant)	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale, projet de formation motivé, activités et centres d'intérêt, fiche avenir (et fiche de suivi le cas échéant)	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet, intérêt pour le domaine de la santé et de l'orthophonie en particulier	Projet de formation motivé (et description du parcours universitaire ou professionnel le cas échéant)	Projet de formation motivé (et description du parcours universitaire ou professionnel le cas échéant)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques, capacités d'adaptation	Activités et centres d'intérêt, expériences professionnelles et stages le cas échéant	Activités et centres d'intérêt, expériences professionnelles et stages le cas échéant	Complémentaire

Signature :

Philippe AUGÉ,

Président de l'établissement Regroupement
Occitanie (Est) et PACA